

Bienvenue



En France, **l'école publique est gratuite et l'instruction est obligatoire** pour les filles et les garçons âgés de 3¹ à 16 ans. Le parcours de l'élève commence à **l'école maternelle** à 3 ans (voire 2 ans dans la limite des places disponibles) et peut se poursuivre au-delà de 16 ans.

Aller à l'école est **un droit** pour tous les enfants français et étrangers qui vivent en France.

L'école respecte et enseigne les valeurs de la République française : tous les enfants sont accueillis et respectés quels que soient leur origine, leur nationalité, leur religion, leur sexe, leur statut familial, leur handicap. Les garçons et les filles étudient dans les mêmes classes et sont traités à égalité.

L'école publique est laïque : elle respecte les cultures, les langues et la religion de chacun. Ni les enfants, ni les adultes ne peuvent promouvoir à l'école, sous aucune forme, leur confession religieuse et/ou leurs opinions politiques.

À l'école, votre enfant apprend la langue française. Parler français est une nécessité car le français est la langue de la République. À l'école, c'est en français que votre enfant apprend à parler, lire, écrire, compter.

Cependant, il est important pour lui de continuer à parler dans sa langue d'origine.

À l'école, les enfants apprennent à **vivre ensemble**, à mieux se connaître, à partager leurs cultures.

In France, state schools are free and education will be mandatory for all children between 6 and 16 years old until 31 August 2019. From September 2019 onwards compulsory education will admit 3 to 16-year olds. Today children can even start school at age 2 — capacity permitting — and after 16, education becomes optional. From September 2019 onwards, the latter will remain equally.

Children in France — whatever their nationalities — have to legally attend school.

The common values of the French Republic are respected and taught at school, and every child is welcomed and respected, regardless of their origin, nationality, religion, sex, family status, or any special needs they may have. Boys and girls study together and are treated equally.

State schools are secular: respect for other cultures, language, and religion is taught. Inside the school no child or adult is allowed to promote their religious beliefs or political opinions in any shape or form.

At school, your child will learn the French language. Being able to speak French is necessary because it is the language of the Republic. There your child will learn to speak, read, write, and count, all in French. However it is important for them to speak their native language at home.

At school, children learn to get along, to get to know each other better, and share their cultures.



¹ Obligation d'instruction de 6 à 16 ans jusqu'au 31 août 2019, puis de 3 à 16 ans à partir de septembre 2019.



L'école française

En France, la scolarisation des enfants est organisée en fonction de leur âge.

De 3 ans (parfois 2) jusqu'à 6 ans, l'enfant est accueilli à **l'école maternelle** qui est organisée en 3 niveaux : petite, moyenne et grande sections. Elle est le lieu des premiers apprentissages qui favorisent la réussite scolaire.

L'école élémentaire accueille les enfants de 6 à 11 ans. Elle comporte cinq niveaux : le CP (cours préparatoire), le CE1 (cours élémentaire 1^{re} année), le CE2 (cours élémentaire 2^e année), le CM1 (cours moyen 1^{re} année) et le CM2 (cours moyen 2^e année).

Le collège accueille tous les élèves après l'école élémentaire. Il est organisé en quatre niveaux : la 6^e (sixième), la 5^e (cinquième), la 4^e (quatrième) et la 3^e (troisième).

Le lycée accueille les élèves qui poursuivent des études générales, technologiques ou professionnelles après le collège.

Comment votre enfant apprend-il le français ?

Tous les adultes de l'école sont attentifs à aider votre enfant dans l'apprentissage de la langue française.

À l'école maternelle, l'apprentissage de la langue se construit dans le partage avec les autres enfants des jeux et activités proposés par les enseignants.

À l'école élémentaire, au collège ou au lycée, votre enfant est inscrit dans une classe ordinaire et bénéficie d'un enseignement spécifique de français pour quelques heures dans la semaine avec des élèves nouveaux arrivants de sa classe et d'autres classes ; dans certains établissements scolaires, il est inscrit dans une classe spécifique avec d'autres élèves nouveaux arrivants pour apprendre le français.

De votre côté, vous pouvez aider votre enfant à apprendre plus vite le français en l'inscrivant à des activités sportives, culturelles ou sociales dans le quartier. Une bonne maîtrise de la langue française orale et écrite est indispensable à votre enfant pour réussir sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir.

The French Education System

In France, child education is organized according to age groups.

Between 3 (2 wherever possible) and 6 children will enter pre-school called "l'école maternelle". It is optional and free. Kindergarten education comprises three levels according to the age of the children. In a pre-school they will start learning the basics to help them succeed at primary school.

Primary education begins at age 6 and continues until age 11. Students will enter a primary school called "l'école élémentaire". It comprises five levels: CP (preparatory school), CE1 (primary school, 1st year), CE2 (primary school, 2nd year), CM1 (intermediate level, 1st year), and CM2 (intermediate level 2nd year).

Once a student finishes primary education they enter secondary education ("le collège"). There are four school years: "la 6^e" (sixième), "la 5^e" (cinquième), "la 4^e" (quatrième) and "la 3^e" (troisième).

Students who want to extend into further education to take their academic or vocational qualifications go to "le lycée" (general FE or tertiary/specialist colleges).

How will your child learn French?



The staff in the school is very much concerned with helping your child learn French.

At pre-school, learning French goes along with sharing educational activities and games with peers.

From primary to further education, students will enter a mainstream class. They will get extra tuition in French for a few hours a week with some newcomers both from their class and from other classes.

You can also help your child learn French faster in getting them join a sports, cultural, or social club from your local area.

Indeed a good level of French both in speaking and writing is a very critical factor. It will enable migrant children to achieve results (qualifications, progress to higher education, progress to employment).

Votre enfant entre à l'école maternelle

L'école maternelle permet à votre enfant de bien engager son apprentissage de la langue française : **la maîtrise de la langue française est absolument nécessaire à la réussite de sa scolarité.**

À l'école maternelle, votre enfant apprend à parler avec les adultes et avec les autres enfants. Il dessine, chante, danse, joue, compte, parle, écoute, invente... et commence à écrire.

Votre enfant découvre les livres et l'écriture, il se prépare à entrer à l'école élémentaire.

Votre enfant apprend aussi à vivre avec les adultes et les autres enfants de son âge en respectant les règles de l'école.

À l'école maternelle, vous accompagnez et venez chercher votre enfant aux horaires fixés. C'est un moment privilégié pour rencontrer les maîtres et d'autres parents. Si vous ne pouvez pas venir chercher votre enfant à l'école, il peut être confié à un autre adulte à condition que vous en donniez l'autorisation écrite. Chaque absence ou retard doit être justifié et les horaires doivent être respectés.

Les récréations sont des moments de pause entre les activités. Elles se déroulent dans la cour sous la surveillance des enseignants. Elles favorisent l'activité physique et les échanges entre enfants d'âges différents.

Le midi, votre enfant a la possibilité de déjeuner à l'école : les repas sont équilibrés. Ils respectent les règles alimentaires et, à la demande des parents et dans la mesure du possible, les règles religieuses.

Votre enfant peut se reposer l'après-midi dans un lieu spécialement aménagé et surveillé.

Vous pouvez demander à rencontrer le maître ou la maîtresse de votre enfant ou encore le directeur ou la directrice de l'école maternelle.



Going to pre-school

Going to pre-school on a regular basis will help your child make a good start in learning French. Indeed having a good level of French is absolutely necessary for your child to achieve results.

At pre-school, children will learn French with the staff and their peers. They will draw, sing, dance, play, count, talk, invent..., and even start writing!

They will experience literacy and will be eligible to start primary school.

Your child will also learn how to socialize both with the staff and their classmates, and follow the rules at school.

Taking your child to school and picking them up at specific times will give you the chance to meet the teachers and other parents. If you cannot fetch your child from school, they can be taken care of by another adult if you have provided a written consent. Being late or absent must be noticed and school hours are to be respected.

School breaks are times when your child can rest between activities. They take place in the pre-school playground under the teachers' supervision. School breaks favor physical activity and exchange with children from different age.

At lunch time, your child can eat at the canteen. The meals are well-balanced and they respect food regulations, and they can possibly comply with religious traditions on request.

In the afternoon, your child can have a nap in a supervised and specially equipped room.

You can schedule a meeting with your child's teacher and even the head of the nursery school





Votre enfant entre à l'école élémentaire

L'école élémentaire est organisée en cinq classes en fonction de l'âge des enfants : le cours préparatoire (CP) de 6 à 7 ans ; les cours élémentaires première et deuxième année (CE1, de 7 à 8 ans et CE2, de 8 à 9 ans), les cours moyens première et deuxième année (CM1 de 9 à 10 ans et CM2 de 10 à 11 ans).

Chaque classe est placée **sous la responsabilité d'un maître** avec qui vous pouvez parler en toute confiance. N'hésitez pas à lui poser les questions qui vous paraissent importantes. Vous êtes régulièrement informé des progrès de votre enfant ou de ses difficultés grâce à un livret scolaire.

À l'école élémentaire, chaque absence ou retard doit être justifié et les horaires doivent être respectés.

À l'école élémentaire, votre enfant apprend à lire, à écrire et à compter, il étudie aussi les sciences, la technologie, l'histoire et la géographie, il fait de la musique, du sport ; il va à la piscine. Il utilise un ordinateur. Toutes ces activités sont importantes pour son développement. Elles sont obligatoires.

Pour votre enfant, **la priorité est la maîtrise du français** qui va lui permettre d'apprendre dans toutes les disciplines. Tous les adultes de l'école sont attentifs à l'aider à maîtriser la langue française. De votre côté, vous pouvez y contribuer en l'inscrivant à des activités sportives, culturelles ou sociales dans le quartier.

Le socle commun de connaissances et de compétences rassemble les connaissances, compétences, valeurs et attitudes qui sont nécessaires à votre enfant pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Un livret personnel de compétences permet de suivre la progression de chaque élève.

Des évaluations des connaissances et des compétences des élèves ont lieu au début du CP, à la mi-CP et au CE1. Votre enfant pourra bénéficier d'heures **d'accompagnement personnalisé** pour progresser dans ses apprentissages, notamment de la langue française. **Des stages de remise à niveau** peuvent être également proposés à votre enfant : une semaine pendant les vacances scolaires.

Le soir à la maison, demandez à votre enfant ce qu'il a fait à l'école, ce qu'il a appris, ce qu'il va faire le lendemain ; parlez avec lui.

Rassurez votre enfant : soyez attentif à ce qu'il apprend, à ce qu'il dit de ce qui se passe dans de cette nouvelle école, dans ce nouveau pays. Vous pouvez rencontrer le maître de votre enfant ou le directeur de l'école primaire.

Starting Primary School

Primary school covers 5 age settings. "Le cours préparatoire" (CP) is for children between 6 and 7; "le cours élémentaire" 1st year (CE1) is between 7 and 8; "le cours élémentaire" 2nd year (CE2) between 8 and 9; "le "cours moyen" 1st year (CM1) from 9 to 10; and finally "le cours moyen" 2nd year (CM2) from 10 to 11.

One teacher is responsible for a specific class and you can put your trust in them. Feel free to ask any questions you think important. Parents are informed on a regular basis to how successfully their child is improving with "le livret scolaire" (the school report).

At primary school, delays or absences must be noticed and school hours must be respected.

The major goals of primary education are achieving basic literacy (in reading and writing) and numeracy as well as establishing foundations in science and technology, computing, and history and geography. Children will also practice music and sports, and they will go swimming. These subjects are compulsory and they are important for your child to develop.

Attaining fluency in the language of instruction is needed in order for all children to develop their ability to learn the different subjects and achieve the best they are capable of. The staff in the school will give them extra support for language learning. Parents can also help in getting their child join a sports, cultural, or social club from their local area.

Key competences are strengthened — knowledge, skills, common values and attitudes needed by all for personal fulfillment and development, employability, social inclusion and active citizenship.

Learners' key competences are assessed and reported to provide teachers, parents and students themselves with information.

Standardized tests are administered to assess a limited range of knowledge, skills and attitudes at age 7 and 10.

The staff can help learners with **different linguistic backgrounds strengthen their language** skills to succeed better at school. For a week holiday children can be offered extra support for language learning to develop their ability to learn. Indeed supplementary education including help with language learning and remedial training can unlock the potential of multilingual children.

After school parents should be engaged in their child's education. For example they could chat with them and ask how the school day was. They could also enquire about what was taught and what will be taught the following day.

Try to reassure your child and pay attention to what they learn. Help them feel at ease with what is happening in their new school and in their new country.

Feel free to talk to the class teacher or the head teacher of the school.

Votre enfant entre au collège

La personne qui dirige le collège est **le principal**, que vous pouvez demander à rencontrer. Il est en général aidé d'un adjoint. Le collège est organisé en quatre niveaux : la 6e, la 5e et la 4e, la 3e. Au collège, votre enfant étudie avec plusieurs professeurs, chacun est spécialiste d'une discipline.

Le professeur principal et le conseiller principal d'éducation (CPE) sont vos premiers interlocuteurs : n'hésitez pas à demander à les rencontrer pour savoir si tout se passe bien en classe et dans le collège pour votre enfant.

Vous êtes régulièrement informé du travail de votre enfant grâce au **carnet de correspondance**, au **bulletin scolaire trimestriel** et aux **réunions qui réunissent professeurs et parents**.

Au collège, votre enfant acquiert beaucoup de connaissances dans de nombreux domaines : français, mathématiques, sciences, technologie, histoire, géographie, sport, musique, langue étrangère... Il utilise un ordinateur.

Votre enfant doit maîtriser la langue française pour pouvoir étudier dans toutes les autres disciplines. Tous les professeurs de sa classe sont attentifs à faciliter son apprentissage. De votre côté, vous pouvez y contribuer en l'inscrivant à des activités sportives, culturelles ou sociales dans le quartier. Votre enfant a besoin de temps pour se familiariser avec le français oral et écrit.

Une aide individualisée peut être organisée pour aider votre enfant en français ou dans les autres apprentissages, à raison de deux heures par semaine ; **de l'aide aux devoirs** peut également lui être proposée. Enfin, **un projet personnalisé de réussite éducative** peut être convenu entre vous, votre enfant et l'équipe éducative.

La dernière année du collège, les élèves passent un examen national : le diplôme national du brevet (DNB) et doivent valider les sept grandes compétences du socle commun de connaissances et de compétences.

Au collège, votre enfant apprend à devenir plus autonome dans son travail : vous pouvez l'aider à le devenir : vérifiez avec lui s'il n'a pas un travail à faire pour le lendemain ou les jours suivants ou bien un document à vous remettre.

Lorsqu'il rentre le soir, demandez-lui ce qu'il a fait dans la journée et ce qu'il a appris. Parlez avec lui. Manifestez votre intérêt pour sa scolarité.

À l'issue de la classe de 3e, **une procédure d'orientation** permettra à votre enfant, en fonction de ses compétences, de ses souhaits et des vœux de ses parents, de poursuivre des études **en lycée professionnel** ou **en lycée général ou technologique**, ou encore de fréquenter **un centre de formation pour apprentis (CFA)**.

Moving to Secondary School ("le collège")

Le principal (the head master) is in charge of "le collège". **Parents** can schedule a meeting with "le principal". In every secondary school there is usually an assistant principal called "le principal adjoint".

Secondary education runs four school years: "la 6e, la 5e, la 4e, and la 3e".

At "collège", your child will be taught by different teachers, each being a specialist in their own field.

Both "Le professeur principal" (the head teacher) and "le conseiller principal d'éducation" (the school supervisor) should be your major contacts in the school. Do not hesitate to meet them to know how your child has settled down to their new class and school.

You will be given regular information about your child's education. The school reports to parents with "**le bulletin scolaire trimestriel**" three times a year. **This can serve as a basis for discussion at the Parents Teacher meetings ("les réunions parents/professeurs")**. Eventually "**le carnet de correspondance**" (the contact booklet) provides daily communication between parents and the school.

At "collège", your child will study a broad range of subjects such as French, Maths, Science, Technology, History and Geography, Sports, Music, Foreign Languages, etc. They will use a computer.

Students will have to attain an intermediate level in French in order to learn all the other subjects. Every teacher in the class is supportive of the students learning the language. Parents can also help in getting their child join a sports, cultural, or social club from their local area. Your child will need time to gain a basic competency in speaking and reading French.

Targeted and continued support in language learning can be arranged as well as mentoring for 2 hours per week. Help with homework can also be included. Eventually, **an individual achievement plan (PPRE)** can be implemented with parents, their child and the teachers.

At the end of this stage of education students are registered for national examinations. These are "DNB" (**Diplôme National du Brevet**). The seven key skills from the learner's key competences have to be validated too.

At "collège", children will develop their own ability to learn and achieve the best they are capable of. Parents can help with taking an active interest in their homework plan. They might also ask whether any document has been distributed to them.

When your child comes home after school, you should ask them how their school day was. You might also enquire about what was taught and what they have learnt. Talk with them and show support and encouragement in their education.

When students have completed their "DNB" they have to extend into further education depending on their ability and drive. Parents are also concerned with their **post-secondary qualification plan ("procédure d'orientation")**. This will take three forms, either by pursuing further academic qualifications in a "**lycée général et technologique**" or by following a more vocational pathway in a "**lycée professionnel**", the last option being apprenticeships in a "**CFA**" ("**centre de formation des apprentis**").

Votre fille ou votre fils entre au lycée

La personne qui dirige le lycée est le **proviseur**. Il est aidé d'un proviseur-adjoint : vous pouvez demander à les rencontrer.

En France, il existe deux types de lycées

Le lycée d'enseignement général et technologique prépare les élèves à la poursuite d'études supérieures.

Il comprend trois niveaux de classes : la seconde, la première et la terminale dans lesquelles les élèves suivent, selon leurs capacités et leurs souhaits, des enseignements plus approfondis en littérature, arts, langues vivantes, sciences, économie ou des disciplines d'enseignement technologique.

Le baccalauréat est le diplôme qui sanctionne la fin des études des études secondaires et correspond au premier grade universitaire de « bachelier ».

Le lycée professionnel prépare les élèves à une insertion plus rapide dans le monde du travail ; certains élèves peuvent cependant poursuivre des études supérieures.

Plusieurs diplômes peuvent être préparés, du CAP au baccalauréat professionnel. Les élèves suivent à la fois des enseignements généraux et des enseignements technologiques et professionnels. Des stages obligatoires ont lieu en entreprise.

Dans l'emploi du temps de la classe, **un temps d'accompagnement personnalisé peut être consacré**, si besoin, à aider les élèves soit à progresser dans les disciplines où ils rencontrent des difficultés, soit à acquérir des méthodes de travail, soit à travailler sur le projet d'orientation post-baccalauréat. Grâce à ce temps d'accompagnement, votre enfant aura la possibilité de progresser dans la maîtrise de la langue française.

Au lycée, les élèves bénéficient d'une grande autonomie. Pour réussir, ils doivent fournir un travail important à la maison. Assurez-vous que votre enfant comprend bien en classe ce qu'il doit faire.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal ou le conseiller principal d'éducation, si vous ou votre enfant êtes inquiets.

Au lycée, la procédure d'orientation est très importante. Votre enfant devra décider s'il souhaite effectuer des études supérieures ou entrer directement dans le monde du travail. Ses professeurs, ainsi que le psychologue de l'éducation nationale (qui représente le spécialiste de l'éducation) l'aideront dans ce choix.

Going to College ("le lycée")

"Le proviseur" (the principal) is in charge of "le lycée". In every college there is an **assistant principal** called **"le proviseur adjoint"**. Parents can schedule a meeting with both.

In France, there are two types of "lycées":

Students are prepared for higher education at **"Le lycée d'enseignement général et technologique"** (general further education colleges). It runs three key stages: "seconde" (2nde), "première" (1re) and "terminale".

Depending on their academic ability and drive, students select a series of non-advanced units among: French literature, arts, foreign languages, science, economics, or technological studies.

The Baccalaureate is the traditional qualification offered by general further education colleges. It follows a two-year program. The examination takes place during the final year ("terminale"). As a sub-degree qualification it is the gateway to higher education.

Students can also study in vocational colleges — called **"lycées professionnels" (tertiary or specialist colleges)** — which provide quicker insertion onto the job market while allowing for the pursuit of studies in higher education.

Students can study for several degrees, from a "CAP" (Stage 1) to the vocational baccalaureate called **"baccalauréat professionnel"** (Stage 3). Students take general and technology/professional courses. Work internships in companies are compulsory and part of the study requirements.

Students having difficulties in their coursework will be mentored ("accompagnement personnalisé") if needed by extra time set up within their timetable in order to improve their methods or to work on the post-Baccalaureate orientation. This time will enable progress in French language mastery/proficiency.

At the "lycée", students play a more active role in their education and they have to be steadfast in their homework to achieve results. Parents have to show interest in what their child is learning and doing at school and what homework they may have. Parents are encouraged to maintain links with their child's college and engage in formal/informal discussions with the class teacher or the school supervisor.

At the "lycée", the post-college qualification plan (**"la procédure d'orientation"**) is of critical importance for each student. Indeed they will have to choose between higher education and career or finding work. The staff — including the teachers and the college psychologist — will assist your child in this important decision-making process.

